

3 FILMS, 3 DÉBATS

# Des procès peu ordinaires



Dans son célèbre ouvrage paru en 1992, *Des hommes ordinaires. Le 10<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, l'historien américain Christopher Browning explore la banalité du mal chez des criminels de masse. Comment ces hommes «ordinaires» sont-ils devenus les exécutants d'une politique exterminatrice? Mais cette criminalité singulière pose une autre question, celle de savoir comment ceux-ci, ou leurs responsables, peuvent-ils être jugés: quel type de procès? de quelle nature? dans quel cadre? appliquant quel droit? par quels juges? Comment saisir la question de la responsabilité pour des actes criminels dont l'ampleur, et l'échelle, dépassent largement les moyens d'un procès pénal ordinaire? Qu'ils soient internationaux ou étatiques, judiciaires ou extra-judiciaires, ad hoc ou au sein d'un tribunal permanent, les procès mis en place prennent des tournures parfois surprenantes, toujours complexes, pour tenter de répondre à des enjeux multiples.

Cet événement est organisé et modéré par:

**Sévane Garibian**

*Professeure de droit (FNS), membre du comité directeur du CETEL à l'UNIGE et membre du conseil scientifique du FIFDH. Elle dirige le programme de recherche FNS «Right to Truth, Truth(s) through Rights: Mass Crimes Impunity and Transitional Justice». Dans le cadre de son travail, elle utilise le cinéma comme un outil à la fois pédagogique, de réflexion, de diffusion du savoir et d'échange avec la Cité.*

[unige.ch/droit/trilogie](http://unige.ch/droit/trilogie)

GENEVA  
ACADEMY

Académie de droit international  
humanitaire et de droits humains  
Academy of International  
Humanitarian Law and Human Rights



FESTIVAL DU FILM  
ET FORUM INTERNATIONAL  
SUR LES DROITS HUMAINS | GENEVE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Des procès peu ordinaires

3 films, 3 débats | 14 mars, 4 avril, 2 mai

## **THE TRIAL OF RATKO MLADIĆ** de Henry Singer et Rob Miller (2018, 99 min)

Jeudi 14 mars, 18h30 | Salle Simon, cinémas du Grütli (dans le cadre du FIFDH)

Entrée payante selon les tarifs du FIFDH

Il y a vingt ans, l'Europe découvrait les images choc des camps de concentration et des charniers en ex-Yougoslavie. En 2012, débute à La Haye le procès international du général serbe de Bosnie Ratko Mladić, accusé d'avoir mené le siège de Sarajevo et d'être responsable du génocide de Srebrenica de 1995. Tourné sur cinq ans, ce film nous fait entrer dans les coulisses du procès.

La projection, produite par la Faculté de droit de l'UNIGE et le FIFDH, est suivie d'un échange avec **Gilbert Bitti** (Conseiller juridique principal, Cour pénale internationale), **Alexis Demirdjian** (Substitut du Procureur, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Cour pénale internationale) et **Peter McCloskey** (Co-Senior Trial Attorney dans le procès Mladić, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie).

## **LE TRIBUNAL SUR LE CONGO** de Milo Rau (2017, 100 min)

Jeudi 4 avril, 18h30 | Auditorium Arditi | Entrée libre

En plus de 20 ans, la guerre du Congo a déjà fait plus de 6 millions de victimes. La population souffre de cet état d'impunité totale, les crimes de guerre n'ayant pas fait l'objet de poursuites judiciaires. Pour son film, Milo Rau parvient à réunir les victimes, les bourreaux, les témoins et les experts de la guerre du Congo et à instituer un tribunal du peuple d'exception du Congo de l'Est.

La projection, produite par les Activités culturelles de l'UNIGE, est suivie d'un échange avec **Camille Montavon** (UNINE).

## **LA VENGEANCE DES ARMÉNIENS, LE PROCÈS TEHLIRIAN** de Bernard George (2015, 52 min)

Jeudi 2 mai, 18h30 | Uni Mail, salle MR 290 | Entrée libre

En 1921, Talaat Pacha, ancien premier ministre turc en exil à Berlin, est abattu en pleine rue. Son agresseur, Soghomon Tehlirian, est un jeune Arménien. Quelques mois plus tard, son procès d'assises connaît un basculement inattendu, retracé ici: plutôt que de condamner l'accusé, les audiences établissent la responsabilité de Talaat Pacha dans le génocide arménien de 1915.

La projection, produite par la Faculté de droit de l'UNIGE, est suivie d'un échange avec **Valentina Calzolari** (UNIGE).